



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi relative aux résultats de la gestion
et portant approbation des comptes de l'année 2024

PROGRAMME 755
Désendettement de l'État



PROGRAMME 755
Désendettement de l'État

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Clément BOISNAUD

Sous-directeur, Direction du budget

Responsable du programme n° 755 : Désendettement de l'État

Le programme 755 « Désendettement de l'État » retrace la part du produit des amendes revenant à l'État sous forme de recettes non fiscales du budget général conformément aux dispositions du c du 2° du B de l'article 62 de la loi du 29 décembre 2010 de finances pour 2011. Le programme participe ainsi au redressement des comptes publics.

Les recettes affectées au programme 755, puis reversées au budget général, sont calculées selon deux modalités :

- le programme perçoit une fraction du produit des amendes forfaitaires hors contrôle automatisé et des amendes forfaitaires majorées, après prélèvements forfaitaires au profit du budget général (45 M€) et du programme 753 (26,2 M€), selon les clefs de répartition des amendes entre l'État et les collectivités territoriales, arrêtées respectivement à 47 % et 53 % ;
- il perçoit également une part forfaitaire du produit des amendes forfaitaires issues des systèmes de contrôle automatisé, fixée à 99 M€ en loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 (LFI).

La LFI 2024 a ouvert 627 M€ sur le programme 755. Afin de tenir compte des conséquences de l'ajustement à la hausse de la prévision de recettes issues du produit des amendes, et en application des clés de répartition du CAS, la loi de finances de fin de gestion 2024 a porté le plafond de dépenses du programme 755 à 762 M€ pour 2024.

En fin de gestion, les recettes encaissées et affectées au programme 755 en 2024 s'élèvent à 729 M€. Les décaissements depuis le même programme (c'est-à-dire le versement au budget général sur la base des recettes constatées à fin novembre) s'élèvent à 715 M€, respectant ainsi le plafond fixé en LFI pour 2024. Le reliquat de +14 M€ abonde le solde budgétaire du CAS.

Présentation des crédits

2024 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2024 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Désendettement de l'État	627 390 199 715 137 656	627 390 199 715 137 656	627 390 199
Total des AE prévues en LFI	627 390 199	627 390 199	627 390 199
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+134 337 891	+134 337 891	
Total des AE ouvertes	761 728 090	761 728 090	
Total des AE consommées	715 137 656	715 137 656	

2024 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Désendettement de l'État	627 390 199 715 137 656	627 390 199 715 137 656	627 390 199
Total des CP prévus en LFI	627 390 199	627 390 199	627 390 199
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+134 337 891	+134 337 891	
Total des CP ouverts	761 728 090	761 728 090	
Total des CP consommés	715 137 656	715 137 656	

2023 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2023 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Désendettement de l'État	618 165 071 690 800 924	618 165 071	618 165 071 690 800 924
Total des AE prévues en LFI	618 165 071	618 165 071	618 165 071
Total des AE consommées	690 800 924		690 800 924

2023 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Désendettement de l'État	618 165 071 690 800 924	618 165 071	618 165 071 690 800 924
Total des CP prévus en LFI	618 165 071	618 165 071	618 165 071
Total des CP consommés	690 800 924		690 800 924

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2023	Ouvertes en 2024	Consommées* en 2024	Consommés* en 2023	Ouverts en 2024	Consommés* en 2024
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	690 800 924	627 390 199	715 137 656	690 800 924	627 390 199	715 137 656
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	690 800 924	627 390 199	715 137 656	690 800 924	627 390 199	715 137 656
Total hors FdC et AdP		627 390 199			627 390 199	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+134 337 891			+134 337 891	
Total*	690 800 924	761 728 090	715 137 656	690 800 924	761 728 090	715 137 656

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOI DE FINANCES DE FIN DE GESTION

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/12/2024		134 337 891		134 337 891				
Total		134 337 891		134 337 891				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		134 337 891		134 337 891				

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Désendettement de l'État		627 390 199 715 137 656	627 390 199 715 137 656		627 390 199 715 137 656	627 390 199 715 137 656
Total des crédits prévus en LFI *	0	627 390 199	627 390 199	0	627 390 199	627 390 199
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+134 337 891	+134 337 891		+134 337 891	+134 337 891
Total des crédits ouverts	0	761 728 090	761 728 090	0	761 728 090	761 728 090
Total des crédits consommés	0	715 137 656	715 137 656	0	715 137 656	715 137 656
Crédits ouverts - crédits consommés		+46 590 434	+46 590 434		+46 590 434	+46 590 434

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	627 390 199	627 390 199	0	627 390 199	627 390 199
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	627 390 199	627 390 199	0	627 390 199	627 390 199

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES / DE FIN DE GESTION

Afin de tirer les conséquences de l'ajustement à la hausse de la prévision de recettes issues du produit des amendes, et en application des clés de répartition du CAS, la loi de finances de fin de gestion 2024 a porté le plafond de dépenses du programme 755 à 762 M€ pour 2024.

Les recettes réellement encaissées et affectées au programme 755 en 2024 s'élèvent à 729 M€. Les décaissements depuis le même programme (c'est-à-dire le versement au budget général sur la base des recettes constatées à fin novembre) s'élèvent à 715 M€, respectant ainsi le plafond fixé en LFI pour 2024. Le reliquat de +14 M€ abonde le solde budgétaire du CAS.

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2024	CP 2024
AE ouvertes en 2024 * (E1) 761 728 090	CP ouverts en 2024 * (P1) 761 728 090
AE engagées en 2024 (E2) 715 137 656	CP consommés en 2024 (P2) 715 137 656
AE affectées non engagées au 31/12/2024 (E3) 0	dont CP consommés en 2024 sur engagements antérieurs à 2024 (P3 = P2 - P4) 715 137 656
AE non affectées non engagées au 31/12/2024 (E4 = E1 - E2 - E3) 46 590 434	dont CP consommés en 2024 sur engagements 2024 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 brut (R1) 0				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2023 (R2) 0				
Engagements ≤ 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2024 sur engagements antérieurs à 2024 (P3 = P2 - P4) 715 137 656	=	Engagements ≤ 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2024 (R4 = R3 - P3) -715 137 656
AE engagées en 2024 (E2) 715 137 656	–	CP consommés en 2024 sur engagements 2024 (P4) 0	=	Engagements 2024 non couverts par des paiements au 31/12/2024 (R5 = E2 - P4) 715 137 656
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2024 (R6 = R4 + R5) 0
				Estimation des CP 2025 sur engagements non couverts au 31/12/2024 (P5) 0
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2025 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2024 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2024 + reports 2023 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Justification par action

ACTION

01 – Désendettement de l'État

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Désendettement de l'État		627 390 199 715 137 656	627 390 199 715 137 656		627 390 199 715 137 656	627 390 199 715 137 656

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	627 390 199	715 137 656	627 390 199	715 137 656
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	627 390 199	715 137 656	627 390 199	715 137 656
Total	627 390 199	715 137 656	627 390 199	715 137 656

L'exécution du P755 en 2024 s'élève à 715 M€, en hausse de +25 M€ par rapport à l'exercice 2023, en raison de :

- une augmentation de dépenses de +88 M€ par rapport aux crédits ouverts en LFI 2024 (627 M€), en conséquence de la dynamique des recettes liées au produit des amendes ;
- une exécution à -47 M€ par rapport au plafond ajusté en loi de finances de fin de gestion 2024 (762 M€) en raison du mode d'exécution du programme qui perçoit une part forfaitaire du produit des amendes forfaitaires issues des systèmes de contrôle automatisé (99 M€) ainsi que le solde des amendes forfaitaires hors contrôle automatisé et des amendes forfaitaires majorées réellement constatées en 2024, selon les clefs de répartition des amendes entre l'État et les collectivités territoriales, arrêtées respectivement à 47 % et 53 % (le produit des amendes est par ailleurs minoré de l'imputation temporaire des amendes dites « COVID » sur le CAS ainsi que des amendes ZFE « zone faible émission » rétrocédées directement aux collectivités territoriales).

